

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du lundi 24 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le jeudi treize novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

Etaient présents : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, SIMON Raphael,

Absents représentés : ARIS Georges représenté par SABLAYROLLES Rolande, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représenté par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, ANTHOINE SAVARY Kathia représentée par SOUMATI Marie-Christine, BRACCO Patrice représenté par ROMERO Muriel, DORDE Maeva représentée par VALLAURI Jean-Claude, VRIGNON Bertrand représenté par DUPONT Martine

Absents excusés : DOTTAIN Laurence, LACOUT Philippe

Absent : BEUGNIET Pierre

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 25 11 14

Objet :

Renouvellement de la convention de gestion de la Maison France Services avec la Communauté de communes du Pays des Paillons (CCPP) pour 2026

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'au 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes du Pays des Paillons est devenue compétente pour la « création et gestion de Maisons de Services Au Public et définition des obligations de service public y afférentes ».

La commune de L'Escarène est aujourd'hui la seule commune membre de la CCPP qui gère par délégation de gestion une Maison de Services au Public (MSAP) sur son territoire.

Cet équipement, qui est devenu « Maison France Services » (MSP) depuis juillet 2021 via une labellisation validée par l'Etat, a pour vocation d'être pour le territoire un lieu d'accueil du public au sein duquel il peut trouver un certain nombre de services.

Aujourd'hui, cette MSP propose toujours au public un service de premier niveau de service pour le compte de plusieurs partenaires institutionnels.

Elle offre également des permanences des agents de plusieurs partenaires : Mission Locale des Alpes-Maritimes, CAF, assistantes sociales départementales... Dernièrement, une nouvelle permanence mensuelle de la CPAM vient d'être mise en place en octobre dernier.

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 28/11/2025

AR Prefecture

006-210600573-20251124-25p.14-DE
Reçu le 27/11/2025
Publié le 27/11/2025

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de renouveler la convention de gestion entre la CCPP et la commune de L'Escarène, pour l'année 2026, la précédente arrivant à terme fin 2025.

Il est à noter que la CCPG souhaite que cette nouvelle convention ne soit établie que pour une seule année, charnière dans le renouvellement des instances politiques locales.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

- Approuve la nouvelle convention de gestion de la Maison France Services de L'Escarène avec la Communauté de communes du Pays des Paillons telle qu'annexée à la présente convention pour l'année 2026 ;
- Autorise monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents afférents.

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 19

Pour : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, SIMON Raphael, ARIS Georges, SALTON Gérard, ZIZZO, CHIBANI Franck, ANTHOINE SAVARY Kathia, BRACCO Patrice, DORDE Maeva, VRIGNON Bertrand

Contre : /

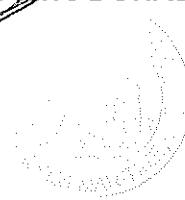
Abstentions:/

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Rolande SABLAYROLLES



LE MAIRE
Docteur Pierre DONADEY

AR Prefecture

006-210600573-20251124-25p124-DE
Reçu le 27/11/2025
Publié le 27/11/2025

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 28/11/2025